

**COMMUNE DE BRANCEILLES**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

**Lundi 8 Janvier 2024 à 20H30**

**Présents** : SABATIER Sabine (Maire) – GIBERT Richard (1<sup>er</sup> Adjoint) – LEYMAT Philippe (2<sup>ème</sup> Adjoint) – AUZEL David – DELECROIX Jean-Luc – LACOSTE Guy – MOURIGAL Céline – PEINEAU Isabelle – SOUSTRE Mickaël – TOCABEN Ronald.

**Absent excusé** : RHODDE Swany

**Secrétaire de séance** : LEYMAT Philippe

.....

La séance est ouverte à 20h35 par Madame le Maire, SABATIER Sabine

.....

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation du secrétaire de séance

**BÂTIMENT**

- Choix des entreprises pour la réfection de la façade de l'église
- Construction atelier et local de stockage – Attribution des marchés de travaux pour les lots de la 2<sup>ème</sup> tranche du séchoir

**BUDGET**

- Autorisation accordée au Maire par le conseil municipal d'engager, liquider et mandater un quart des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

**PATRIMOINE**

- Demande d'autorisation de l'association Branceilles, Patrimoine, Arts et culture de restaurer la statuette bois polychrome

**SALLE POLYVALENTE**

- Tarification de mise à disposition de la salle des fêtes

.....

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023

Approbation du procès-verbal à l'unanimité.

Décisions du Maire :

- N° 02 Signature du devis de l'entreprise SNQM -MARSALÉIX pour les travaux de réparation du tracteur de la commune d'un montant de 2 174,70 € HT (2 609,64 € TTC)
- N°03 Maintenance avec la société CERIG du logiciel pour la dématérialisation de l'envoi des budgets à la préfecture et à la trésorerie. Montant = 48,68 € TTC

**BÂTIMENT**

**Délibération : Choix de l'entreprise pour la réfection de la façade de l'église**

M. Richard GIBERT 1<sup>er</sup> Adjoint présente aux membres du conseil municipal, la proposition faite par la commission bâtiment qui s'est réunie le 18 décembre 2023.

3 entreprises ont été consultées pour la réfection de l'enduit de l'entrée de l'église : SOCOBA, BLANCHON et BATI TP 19. Les entreprises SOCOBA et BLANCHON ont la qualification monuments historiques.

Les offres des entreprises sont les suivantes :

	Bati TP 19	SOCOBA	BLANCHON
Installation	500,00 €	858,72 €	2 639,54 €
Echafaudage	3 610,00 €	5 232,95 €	3 292,24 €
Piquage des enduits	2 653,60 €	2 068,60 €	1 681,68 €
Enduits 2 couches	3 217,49 €	3 543,75 €	4 145,40 €
Sablage des pierres	3 900,00 €	1 735,41 €	2 397,72 €
<b>TOTAL BASE</b>	<b>13 881,09 €</b>	<b>13 439,43 €</b>	<b>14 156,58 €</b>
<b>PSE</b>			
Refichage pierre	2 100,00 €	1 516,70 €	663,60 €
Traitement des fissures	1 080,00 €	1 008,00 €	1 207,68 €
<b>TOTAL PSE</b>	<b>3 180,00 €</b>	<b>2 524,70 €</b>	<b>1 871,28 €</b>
<b>TOTAL avec PSE</b>	<b>17 061,09 €</b>	<b>15 964,13 €</b>	<b>16 027,86 €</b>
<b>Option</b>			
Sablage	1 923,86 €		
Jointoiement pierres	2 122,88 €	2 818,53 €	2 397,08 €
<b>Total Option</b>	<b>829,25 €</b>	<b>-725,22 €</b>	<b>-1 748,32 €</b>
<b>TOTAL avec PSE et Option</b>	<b>17 890,34 €</b>	<b>15 238,91 €</b>	<b>14 279,54 €</b>

La commission bâtiment, propose aux membres du conseil Municipal, de retenir l'offre de l'entreprise SOCOBA et d'autoriser Madame le Maire de signer tous les documents marchés pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, a délibéré et à l'unanimité de ses membres, a décidé d'autoriser Mme Le Maire à engager les travaux de réfection des enduits de l'entrée de l'église, de signer les documents du marché avec l'entreprise SOCOBA, pour un montant de 15 964,13 €HT (Base et Pse)

Membres en exercices :	11
Présents	10
Votants	10
Procuration	0
Abstention	0
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

#### **Délibération - : Affermissement de la tranche optionnelle des travaux de l'atelier et du local de stockage**

M. Richard GIBERT 1<sup>er</sup> Adjoint présente aux membres du conseil municipal, la proposition faite par la commission bâtiment qui s'est réunie le 18 décembre 2023.

La commune avait lancé un marché en 2 tranches pour les travaux de l'atelier et du séchoir : une tranche ferme pour la réalisation d'un atelier communal et une tranche optionnelle pour l'aménagement du séchoir en local de stockage.

Les lots de la tranche optionnelle étaient les suivants :

Lots	Entreprises	Offres HT
Lot n°01 Démolitions GO	BATI TP 19	27 602,85
Lot n°02 Couverture	JAUZAC	20 452,00
Lot n°03 Charpente Bardage Ossature Bois	JAUZAC	66 483,20